



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 27 MAI 2020

CAPTURES DE DAUPHINS DANS LES FILETS DE PÊCHE : UN CONSEIL INTERNATIONAL DE SCIENTIFIQUES APPROUVE LES DEMANDES DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT POUR METTRE FIN À L'HECATOMBE

Les scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) ont publié hier un avis historique, exhortant la Commission européenne à prendre des mesures d'urgence pour éviter que des milliers de dauphins communs continuent à mourir dans les engins de pêche, comme c'est le cas chaque hiver et depuis 20 ans. En 2019, 11300 dauphins sont morts dans les filets de pêche, et des centaines se sont échoués sur nos plages. Cette saison, malgré le confinement, ce sont déjà 1160 dauphins qui se sont échoués, ce qui signifie que plus de 10 000 dauphins sont morts, pris au piège dans les filets...

Un avis scientifique qui confirme l'alerte lancée par 26 ONG

Les captures dans les filets de pêche constituent la première menace pour les mammifères marins, que ce soit les marsouins communs, en mer Baltique (dont il ne reste plus que quelques centaines d'individus aujourd'hui), ou les dauphins communs s'échouant par milliers sur les plages françaises.

Les mesures mises en place par la France n'ont pas permis de réduire les captures. Les chalutiers pélagiques (une des pêches responsables des captures), ont été équipés en répulsifs acoustiques (appelés pingers), qui n'ont pas apporté de résultats significatifs. Quant aux mesures d'amélioration des connaissances, elles ne sont pas opérationnelles (la présence d'observateurs à bord des bateaux est très faible, les pêcheurs ne déclarent que peu leurs captures et les moyens de contrôle en mer sont très limités).

Face au manque d'ambition des mesures françaises, [France Nature Environnement et 25 ONG avaient alerté la Commission européenne](#) en lui demandant de suspendre l'activité des chalutiers pélagiques et des filets maillants pendant l'hiver dans le golfe de Gascogne. Des demandes similaires ont été faites concernant le marsouin commun en mer Baltique.

La fermeture des pêches concernées : une demande des ONG reprise par les scientifiques du CIEM

Afin d'assurer la survie du dauphin commun, les scientifiques du CIEM ont repris et approuvé les demandes des ONG et ont recommandé à la Commission européenne d'imposer aux Etats membres la fermeture, pendant l'hiver, des pêches responsables des captures de dauphins dans le golfe de Gascogne. En dehors des périodes de fermeture des pêches, ils préconisent le recours aux pingers (répulsifs acoustiques) sur



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

les chalutiers pélagiques et un effort important d'observation en mer. Le CIEM estime également que des mesures sur le long terme sont nécessaires.

« Nous saluons cet avis du CIEM, qui met en avant l'inaction des Etats membres, explique **Elodie Martinie-Cousty, pilote du réseau Océans, mers et littoraux de France Nature Environnement**. La France ne doit pas attendre un rappel à l'ordre de la Commission européenne et doit maintenant montrer l'exemple en mettant rapidement en œuvre les fermetures des pêches concernées, dès l'hiver prochain, de décembre à fin avril, tout en renforçant les contrôles dans les zones à risque. Le reste de l'année, l'observation – soit par observateurs embarqués lorsque c'est possible, soit par l'équipement des bateaux en caméras – est primordiale, afin de mieux comprendre ce phénomène et sauver la population de dauphins communs dans le golfe de Gascogne, une espèce protégée par la loi. »

Pour en savoir plus

[Avis du Conseil international pour l'exploration de la mer](#) – “EU request on emergency measures to prevent bycatch of common dolphin (*Delphinus delphis*) and Baltic Proper harbour porpoise (*Phocoena phocoena*) in the Northeast Atlantic”, ICES Special Request Advice Northeast Atlantic ecoregions, publié le 26 mai 2020.

[Résumé de l'avis du Conseil international pour l'exploration de la mer](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.